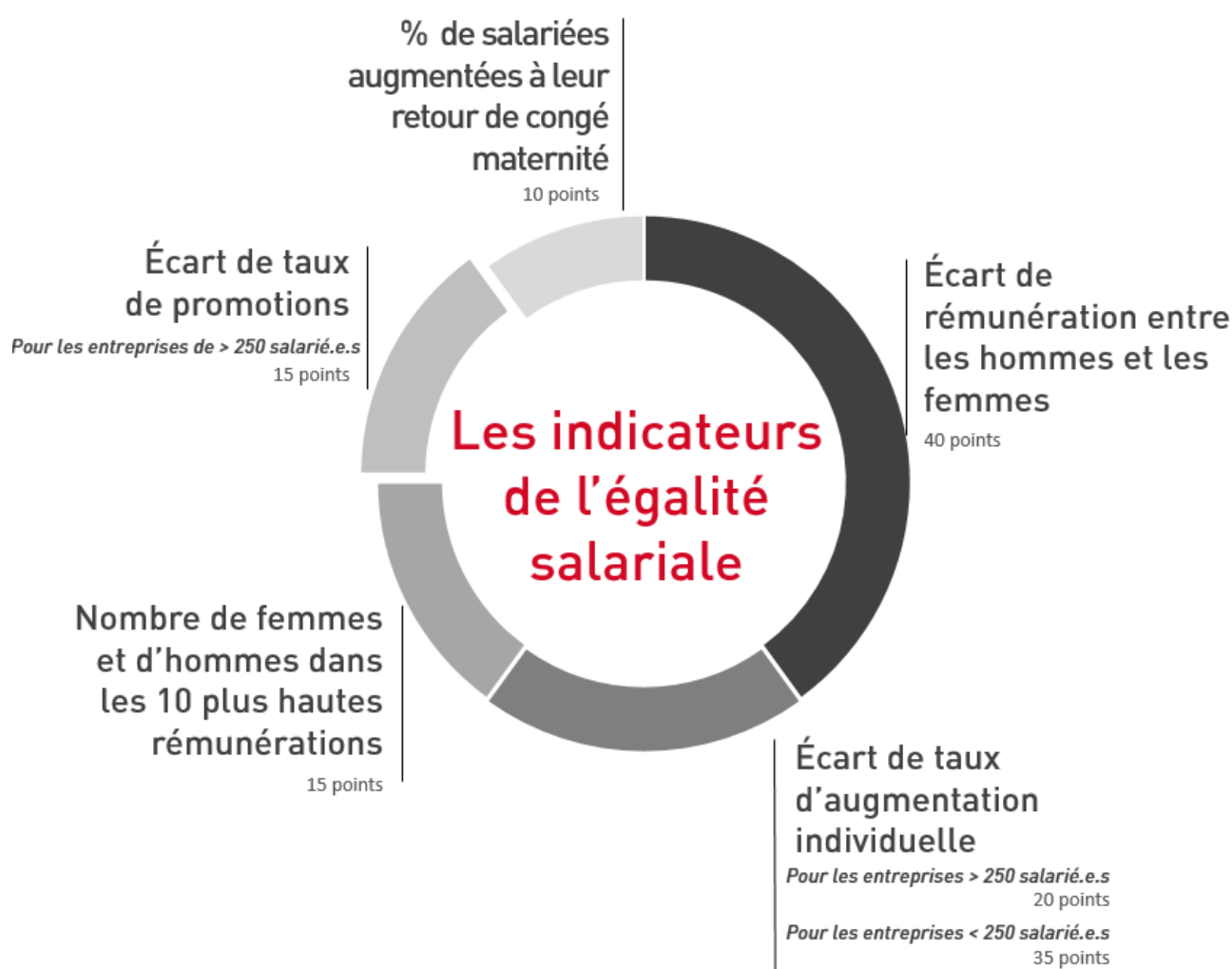


primexis

**Égalité femmes-hommes :
Vous accompagner dans la
mise en place de l'index**



La loi Avenir professionnel a mis en œuvre de nouvelles mesures relatives à l'égalité salariale femmes-hommes au sein des entreprises, parmi lesquelles la création d'un index sur l'égalité femmes-hommes comportant cinq indicateurs pondérés.



En cas de résultat inférieur à 75 points, les entreprises disposent de 3 ans pour se mettre en conformité. A l'issue de ce délai, des pénalités pourront être appliquées.

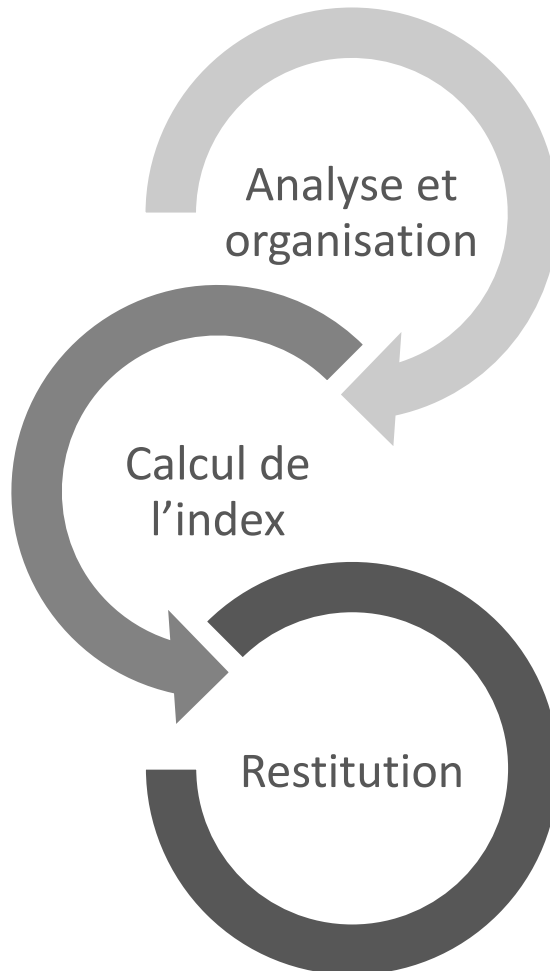
L'entrée en vigueur de cette mesure est progressive mais concernera à terme l'ensemble des entreprises de plus de 50 salarié.e.s. Elles sont tenues de télé-déclarer leur rapport auprès de la DIRRECTE et publier annuellement les résultats sur leur site internet selon le calendrier suivant :



Notre proposition

Construire et pérenniser vos indicateurs

- Récupération des extractions et contrôle
- Retraitement et calcul des indicateurs
- Formalisation du mode opératoire et des retraitements opérés



- Présentation du dispositif légal et des arbitrages
- Analyse du plan de paie et des populations
- Définition des extractions et calendrier organisationnel

- Rapport de synthèse des indicateurs
- Cartographie des points de vigilance
- Scénarii d'amélioration en fonction des effets de levier identifiés

Les avantages Primexis

Primexis met à votre disposition une équipe pluridisciplinaire, spécialistes de la paie et du contrôle de gestion social, pour vous accompagner dans la construction du calcul de l'index de l'égalité femmes-hommes.



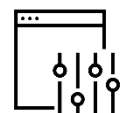
Analyser et organiser

La double compétence de nos équipes permet de structurer l'information à analyser et de définir les données nécessaires au calcul des indicateurs.



Faciliter la création des futurs rapports

A l'issue du retraitement des données, l'entreprise pourra automatiser la création de l'index grâce à la méthodologie de calcul.



Corriger les écarts

Mise en évidence des indicateurs ayant obtenu un score nécessitant des actions correctives afin de cibler les actions à mener.

Conseil opérationnel et expertise comptable spécialisée

- ▶ **DES EXPERTISES MÉTIERS ET SECTORIELLES COMPLÉMENTAIRES**
constituées de différentes lignes de services pour répondre à chaque problématique
- ▶ **DES COLLABORATEURS SPÉCIALISÉS**
recrutés parmi les meilleurs profils, formés aux méthodologies de Primexis et issus tant du monde des cabinets que de celui des entreprises
- ▶ **L'APPARTENANCE À UN RÉSEAU INTERNATIONAL**
The Leading Edge Alliance, 2ème association internationale présente dans plus de 100 pays

Primexis accompagne dans la durée les directions financières des grandes entreprises et des organisations dans l'amélioration continue de leur performance.

40 ans d'expertise

33 millions d'euros de chiffre d'affaires

300 collaborateurs

4 labellisations HappyAtWork depuis 2015

VOS CONTACTS :



Christine Clerin
Associée,
Christine.clerin@primexis.fr



Chrystelle Héberlé
Associée
Chrystelle.heberle@primexis.fr



primexis

Tour Pacific
11-13 cours Valmy
92977 Paris La Défense Cedex

Tél : 01.49.68.20.00
Site : www.primexis.fr

